

## LE LANGAGE DES MÉDIAS

**Snieguolė Marija Liberienė**

Tous reconnaissent l'importance de la presse, de la radio et de la télévision, qu'on désigne sous le nom de *médias*. Pourtant, quand on envisage les produits de médias, tels que les textes de presse écrite en matière de recherche linguistique, on s'aperçoit que les analyses purement linguistiques de tels textes, éphémères, certes, mais importants, sont assez peu nombreuses. Le but de cet article est, donc, d'analyser certains aspects linguistiques de texte de presse; seul le matériel verbal sera étudié laissant de côté la dimension iconique (dessins, photos avec leur légende etc.). La recherche dans ce domaine pourrait être utile dans les facultés de langues où l'on voit apparaître, ces dernières années, un certain intérêt pour des langues spécialisées, ainsi que dans les écoles de journalisme, de communication etc. Pour l'analyse, nous avons sélectionné un certain nombre d'articles, tous tirés de No. 393 de l'hebdomadaire *Courrier International*.

Le discours de la presse écrite fait partie d'un ensemble plus vaste, celui de discours *médiatique*. Dans cet article, on fera la différence entre le *type* et le *genre* de discours. Ainsi, la presse écrite est un type de discours, et, par exemple, un éditorial, est un des genres de ce type. Tout type et tout genre de discours ne se posent pas dans l'absolu: ils doivent être situés par rapport à quelque chose. Le texte est

une unité créée et cette création émane de son auteur [W. de Mulder et L.Tasowski-de Ryck, 1994, p. 5]. Toute situation d'énonciation linguistique suppose, donc, le locuteur (code oral) ou l'auteur (code écrit), ainsi que l'auditeur (le lecteur) et le moment et le lieu de l'énoncé. Quand le journaliste L. Mondo écrit:

*Heureusement voyez un peu ce à quoi nous sommes obligés de nous raccrocher - le Président appartient au Pôle..., voyez a pour référent le lecteur, celui qui lit cet article au moment même où il le lit. Dans nous sommes obligés de nous raccrocher, nous a pour référent l'auteur et le lecteur pris ensemble; de même un peu plus loin dans le texte Mais ce que nous sommes en droit d'attendre dès à présent. Remarquons que le je-énonciateur correspond ici au je-sujet de la phrase. Bien que les traces directes de l'auteur soient plutôt rares dans ce type de discours, l'article analysé en présente quelques-unes, par exemple:*

*Je songe notamment au monstrueux hôtel Fuenti... L'énonciateur coïncidant avec le sujet de la phrase est représenté ici sous la forme de je.*

Plus nombreuses que les traces de l'auteur sont des traces du lecteur qui se présente souvent sous la forme *vous*. Quant à son emploi dans les textes de presse, la question se pose qui il faut mettre derrière chaque déictique de

deuxième personne. Le pronom personnel *vous* peut représenter tous les lecteurs de l'article ou servir de forme de politesse, signifiant le singulier, c'est-à-dire, un seul lecteur, celui qui lit l'article en question au moment même où il le lit. Mais *vous* peut également être une tournure impersonnelle de généralisation [E. Bordas, 1993, p. 46]. Nous retrouvons cet emploi dans

*Faites une recherche... et vous tomberez sur des sites où Gâtes... est présent comme le diable en personne où vous n'est pas individualisé et permet toutes les identifications. L'identité de ce(s) lecteur(s) virtuel(s) peut être précisée, parfois sous la forme d'une interpellation:*

*Corrompus de tous pays, ayez foi dans le 513... ou d'un pronom démonstratif:*

*Ceux qui détestent Microsoft* (le titre d'un des articles de l'hebdomadaire).

Les locuteurs du français disposent d'un morphème *on* qui a une grande plasticité, pouvant s'interpréter, selon les contextes, comme *je, tu, nous, eux, elles, les hommes en général*. Sa susceptibilité de recevoir une interprétation générique le rend très commode dans les textes de presse. Dans l'article *De l'Italie en particulier, de sa justice en général* il n'y a qu'un seul *nous*, trace linguistique de l'auteur + le lecteur, mais on y trouve 7 *on* qui désignent: 1) la troisième personne (*eux*, les journalistes italiens):

*Elle a au moins la presse politiquement correcte: cette fois-ci on n'accable pas le gouvernement;*

2) l'auteur (*je*):

*On ne répétera jamais assez...;*

3) l'auteur +le lecteur (*nous*):

*Mais on sait que... tout cela a également fini...;*

4) les hommes en général:

*Mais il n'admettra pas facilement qu'on le prive de la vérité...*

De cette façon, la plasticité de *on* est largement exploitée par le journaliste; nous avons vu que *on* employé ici tantôt recevait une interprétation générique, tantôt renvoyait à une certaine subjectivité énonciative.

Toute cette analyse nous amène à la conclusion suivante: le type de discours tel que le discours de presse écrite ne pouvant être assimilé à un échange linguistique ordinaire, excluant le caractère *immédiat et symétrique* [D. Maingueneau, *Éléments...*, 1995, p. 10] de l'acte de communication, ne peut mettre en relation directe l'auteur et le lecteur. D'où la présence relativement rare de leurs traces linguistiques dans un texte de presse. L'auteur étant souvent effacé, le lecteur le devient aussi. Cette insuffisance est compensée par la présence presque massive de *on* dans le discours de presse. Mais là, où nous pouvons constater la présence inscrite du lecteur, individualisé ou non, la communication écrite acquiert quelque ressemblance à la communication orale, laissant sentir le contact entre l'auteur et son lecteur. L'impression de ce contact est renforcée quand l'auteur, motivé par une volonté de persuasion, procède par des impératifs:

*Faites une recherche:*

*Ayez foi...*

ou par les verbes d'obligation

*Mais il faut résister aux appels en faveur d'un renforcement du contrôle de l'État...*

De cette façon, en ce qui concerne la situation d'énonciation avec sa dimension personnelle, un texte de presse a sa spécificité qui le rend différent non seulement d'un échange linguistique ordinaire, mais aussi de l'énonciation littéraire. Dans la communication littéraire l'a-

teur a un statut singulier: *même si un roman, par exemple, se donne pour autobiographique, le „je“ du narrateur est rapporté à une figure de „narrateur“, et non à l'individu qui a effectivement écrit le texte* [D. Maingueneau, *Éléments...*, 1995, p. 10]. Dans un texte de presse, l'auteur est moins effacé et si on rencontre un *je* (ce qui arrive rarement, certes), ce *je* représente vraiment le journaliste qui a écrit l'article. L'auteur d'un texte de presse étant moins effacé, la possibilité de réponse de la part du public n'est pas totalement annulée, et nous voyons souvent les journalistes s'adresser à leur public (au moyen de déictique de deuxième personne, d'interpellations, de verbes d'obligation etc.) comme s'ils s'attendaient à une réponse de sa part.

A l'aide des déictiques de personne, un énoncé s'ancre dans sa situation d'énonciation [D. Maingueneau, *Analyser...*, 1998, p. 88]. Les déictiques temporels ont le même rôle - ils aident l'auditeur (le lecteur) à s'orienter dans la situation de communication. Les mots ou groupes de mots à valeur temporelle permettent au lecteur d'un texte de presse de se repérer. Ces repérages peuvent être fondés sur l'énonciation, sur le contexte; il existe aussi des repérages hors contexte [D. Maingueneau, *Analyser...*, 1998, p. 91]. Quelques exemples tirés du *Courrier International* illustrent le repérage temporel qui a pour repère la date de la parution du quotidien (c'est-à-dire, l'énonciation même):

*Elle a d 'ailleurs déjà fait objet d'audition dans une cour fédérale au début de l'année...*

*...Il n'existe sans doute aucun rapport entre Bill Gates et le football, mais, à en juger par sa prestation lors du Consumer Electronics Show du mois de janvier dernier, le patron de Microsoft aimerait changer cette image.*

*Dès lors, comment ne pas soupçonner que l'opération serve des desseins politiques..?*

Dans l'extrait suivant, on peut trouver d'autres types de repérage:

*Le pays s'autojustifie à travers 1789... La Révolution abolit le commerce humain. Cependant, une dizaine d'années plus tard, en 1802, Bonaparte abolit l'abolition.*

Les dates (1789, 1802) appartiennent au repérage dit *hors contexte*, une *dizaine d'années plus tard*, bien qu'étant indicateur de temps, n'est pas déictique, parce qu'il a pour point de repère 1789, qui est un élément du texte et non le moment de l'énonciation [D. Maingueneau, *Analyser...*, 1998, p. 91]. Tous ces types de repérage temporel se combinent entre eux permettent à l'auteur de guider le lecteur à travers un texte de presse.

Un autre moyen d'aider le lecteur à s'orienter dans la situation de communication, c'est de lui indiquer une attitude de réception; ce qui se fait par le choix du registre temporel. On peut choisir entre deux traits pertinents du registre: le COMMENTAIRE et le RÉCIT. Les temps du commentaire (*temps du monde commenté*) sont: présent, passé composé, futur. Les temps du récit (*temps du monde raconté*) sont: imparfait, passé simple, plus-que-parfait, passé antérieur, conditionnel [H. Weinrich, 1994, p. 124]. Nous avons déjà parlé de cette volonté de persuasion qui est typique aux textes de presse. Or, en choisissant les temps du commentaire, l'auteur donne pour instruction au lecteur de choisir une attitude de réception qui soit celle d'une participation attentive et concernée [H. Weinrich, *idem*], Il est normal qu'un texte de presse qui se veut persuasive, soit un texte de commentaire et que les temps les plus employés soient le présent, le passé composé et le futur. Le registre

de commentaire est clairement prédominant pour la plupart des textes de presse (sauf pour les faits divers, les reportages écrits et quelques autres genres de discours journalistique). On rencontre souvent des textes de presse où le registre de commentaire est non seulement prédominant, mais le seul. Tel est l'article *Menaces sur la presse écrite* où il y a 27 formes verbales dont 18 au présent, 6 au passé composé, 2 au futur, 1 au futur proche. Comme nous voyons, toutes ces formes verbales appartiennent au registre de commentaire; la structure temporelle de cet article est très homogène. Le journaliste évoque ici un problème actuel: Microsoft menace les intérêts de la presse écrite; le lecteur devrait se sentir concerné par cette menace. Le présent étant le temps le plus important dans le registre du commentaire on peut être sûr a priori que c'est ce temps qui domine dans la quasi-totalité des textes de presse écrite. *Le présent ne donne d'autre instruction à l'auditeur que de percevoir le texte dans la même attitude de réception que celle qu'il adopte habituellement en présence d'actions qui sollicitent sa participation ou sa réaction* [H. Weinrich, 1994, p. 140]. N'est-ce pas ici le rôle principal que joue aujourd'hui les médias en général, et la presse en particulier?

Les formes du passé composé présentes dans cet article renvoient à des événements passés par rapport au moment de l'énonciation; ce passé peut être identifié en plus par d'autres signaux:

*Depuis juillet 1996, ..., Microsoft a creusé son sillon...*

*Personne n'a jamais accusé Microsoft...*

Les formes du futur et du futur proche tournent le regard du lecteur vers ce qui est à venir. La dimension prospective est renforcée par un autre signal (une date):

*... En 2001, les journaux perdront 1.5 milliards de dollars...*

De cette façon, nous sommes en présence d'un authentique texte de commentaire, dont la relation avec la situation d'énonciation est confirmée non seulement par le choix des temps verbaux, mais aussi par d'autres signaux de façon redondante (adverbes de temps, dates).

Par opposition, l'auteur signifie au lecteur par le trait sémantique du RÉCIT que le texte peut être reçu avec une certaine distance tranquille, car on ne s'attend à aucune réaction immédiate à ce qui vient d'être appris [H. Weinrich, 1994, p. 124].

Les formes temporelles du récit et du commentaire peuvent être mêlées dans n'importe quel texte, y compris le texte de presse. Ce mélange n'est pas arbitraire [H. Weinrich, idem]: en général, les temps du récit s'accumulent dans un endroit et les temps du commentaire, dans un autre du texte. Prenons comme exemple l'article *La vraie cible de Gates, c'est la télévision*. L'article débute sur un registre de commentaire: nous y trouvons plusieurs verbes au présent, que viennent compléter les déictiques *mois de janvier dernier, aujourd'hui*; il y a aussi quelques formes du passé composé, un futur proche; deux formes de l'imparfait s'appuyant sur des énoncés au passé composé, doivent être considérées comme des formes du présent dans le passé:

*Il a expliqué qu'il considérait le projet comme le plus avancé...*

De cette façon, un tiers de l'article ne présente que les formes appartenant au groupe des temps du commentaire. Ensuite, à partir de

*L'histoire a débuté avec un memorandum rédigé pendant l'été 1991...*

l'auteur change de registre. Ce changement se fait 1) à l'aide d'une date (*l'été 1991* – pour les lecteurs du *Courrier International* en 1998, l'année 1991 est située dans le passé dont on racontera un événement (des événements); 2) à l'aide du passé composé (*a débuté*) qui sert de point d'articulation entre le commentaire et le récit. Et enfin, le mot l'histoire par sa signification même signale le début d'un récit historique, ce qui est confirmé plus loin par le choix des formes verbales. Ce récit contient 62 formes verbales parmi lesquelles 32 formes de l'imparfait, 20 formes du passé simple, 3 formes du plus-que-parfait; on trouve aussi 4 formes du conditionnel et une forme du conditionnel proche (futur immédiat dans le passé). Le registre de commentaire est représenté par 3 formes du présent; elles causent une certaine interruption du récit, bien que les formes temporelles du récit soient largement prédominantes. Le récit commence par l'imparfait et le plus-que-parfait. Ce dernier est utilisé pour communiquer les antécédents de l'histoire:

*Un groupe de technologie avancée grand public avait été mis sur pied...*

C'est un arrière-plan que le lecteur doit connaître pour comprendre l'histoire.

L'arrière-plan du récit est aussi désigné par les formes de l'imparfait, dont la fréquence est très élevée dans l'article analysé. L'imparfait dénote une situation du passé; dans notre cas, l'énonciateur rappelle l'origine de l'intérêt que Microsoft porte à la télévision:

*Myhrvold voulait emmener l'ordinateur vers la télévision interactive, qui le fascinait.*

Les formes de l'imparfait créent un récit descriptif de cette situation. En tant que temps de récit, l'imparfait s'oppose au passé simple.

Notre récit obtient son relief de l'alternance entre l'imparfait et le passé simple:

*Microsoft devait décider s'il se situait dans l'industrie de l'ordinateur individuel ou dans quelque chose de plus large. Entre Gates et Myhrvold, la question fut vite réglée.*

*Mundie et son groupe tentèrent d'apporter une réponse... Mais... MITV ne disposait pas d'atouts bien séduisants...*

Le premier exemple nous montre le passage d'une situation statique à l'événement; le deuxième le passage de l'événement à un environnement peu animé [H. Weinrich, 1994, p. 145]. Dans le texte analysé, l'opposition du relief narratif entre les événements et les faits du premier et de l'arrière-plan se reflètent aussi dans des microstructures que sont les phrases composées:

*Tandis que Microsoft se concentrait sur les lointaines promesses de la télévision numérique, l'Internet fut l'objet d'une soudaine prise de conscience...*

Il y a, pourtant, dans cet article, tout un paragraphe, où l'auteur renonçant à toute alternance des temps de récit, n'utilise que le passé simple (7 formes verbales au passé simple). Selon H. Weinrich, c'est un style dit *veni-vidi-vici*, que l'énonciateur emploie pour présenter de façon concise de purs événements ou des processus rapides [H. Weinrich, 1994, p. 145]:

*En 1993, Microsoft entama... des pourparlers. Les discussions n'aboutirent pas. Cependant, Microsoft et TCI unirent leurs forces dans une série d'essais qui furent organisés en 1995. Ces essais ne dépassèrent jamais le stade interne, mais Windows évolua... A la fin de 1996, sa version 1.0 fut finalement lancée...*

Nous sommes en présence d'un rythme narratif très rapide. Les actions et les faits se pressent, l'histoire se développe à toute vitesse.

Il est intéressant d'observer comment le journaliste distribue les temps du premier et de l'arrière-plan pour le récit à l'intérieur de son article. L'introduction accumule les temps de l'arrière-plan, après quoi le rythme s'accélère; 7 formes du passé simple décrivent les phases successives du déroulement de l'action racontée; le rythme rapide du récit correspond à la rapidité avec laquelle les événements se sont déroulés à la réalité. Ensuite le rythme devient normal, on voit presque autant de temps du premier plan que de temps de l'arrière-plan, le progrès de l'action ou ses tournants se traduisant par le passé simple et les descriptions, les explications etc. – par l'imparfait.

De cette façon, la plus grande partie de l'article en question présente un registre de récit. Mais n'importe quelle organisation textuelle dépend de la situation de communication, et nous sommes en présence d'un texte de presse. Le discours des médias est différent, il se doit d'adresser à ses utilisateurs d'autres messages pour pouvoir les influencer. C'est pourquoi nous constatons souvent que les textes de presse sont empreints de subjectivité appréciative de l'énonciateur. Ainsi, dans le récit analysé, voyons-nous apparaître des formes temporelles appartenant au registre du commentaire (2 formes du présent et 1 du passé composé):

*Le résultat fut Windows CE-initiales qui pourraient être celles de "consumer electronics", mais dont Craig Mundie, son concepteur, soutient qu'elles n'ont aucune signification particulière.*

*À part le système le plus coûteux au monde pour commander une pizza, qu'a réalisé jusqu'ici la télévision interactive?*

Le premier énoncé, avec ses deux formes du présent, appartenant au registre du commen-

taire laisse entrevoir la volonté de l'auteur de faire réfléchir le lecteur à la vraie signification des initiales CE; d'autant plus que les formes du présent sont précédées de conditionnel journalistique qui par sa connotation d'incertitude invite aussi à la réflexion de la part du lecteur.

Le deuxième exemple présente une trace de l'énonciateur d'un autre type: c'est une interpellation du lecteur au moyen d'interrogation.

On peut constater, donc, qu'un texte de presse, même si c'est un texte narratif, ne peut pas être reçu *avec une distance tranquille*. L'auteur ne permet pas la chute de tension et par le choix de formes verbales, ainsi que par d'autres moyens syntaxiques et sémantiques, tâche d'obtenir un certain niveau d'attention concernée. Le registre narratif d'un texte de presse n'est pas un registre de *délestage de tension* comme le registre narratif d'un texte littéraire. Indépendamment de son registre, le texte de presse contient souvent des éléments linguistiques choisis par l'auteur en fonction de leur impact sur le lecteur. Et si le texte narratif littéraire s'adresse surtout à l'imagination du lecteur, le texte de presse, même narratif, a d'autres préoccupations et d'autres objectifs. Comme, par exemple, d'attester la véracité de l'histoire racontée. Dans l'article analysé, c'est surtout le cadre spatio-temporel qui prouve que nous sommes en présence d'une *histoire vraie*. On trouve ici beaucoup d'indications précises de lieu et de temps: *l'Edison Electric Institute, à Orlando, en Floride, pendant l'été 1991, en 1993, en décembre de cette même année*. Il y a aussi plein de noms propres: *Nathan Myhrvold, Mundie et son équipe, Warner*; la véracité de l'histoire est aussi, confirmée par des citations littérales:

*Il annonça à son public que Microsoft "était partie prenante à 100% dans Internet..."*

*"La leçon que nous en avons tirée, c'est qu'il fallait énormément d'argent...", déclare Mundie.*

Toutes ces marques combinées aux formes temporelles du récit font de ce texte un texte de médias spécifique dont l'objectif est d'atteindre le lecteur, d'obtenir son attitude concernée.

Avec un texte de presse on sort souvent de la problématique liée à une typologie des registres; il s'agit souvent d'une certaine circulation qui s'établit entre des textes de nature différente; souvent, on est en présence de la *cohabitation* de deux registres – registre du commentaire et registre du récit. Le choix de for-

mes verbales et d'autres marques syntaxiques et sémantiques dépend, pour chaque morceau du texte, de son registre, mais aussi de cette volonté de l'auteur non seulement d'informer son lecteur, mais aussi, dans beaucoup de cas, de lui imposer une certaine opinion et même, peut-être, une certaine conduite. Dans l'univers de l'information et de la communication, le texte de presse écrite apparaît comme un ensemble d'actes d'énonciation journalistiques qui bien que se pliant aux règles quasi obligatoires de la formation de textes, a, néanmoins, ses traits particuliers liés, notamment, à la spécificité de la situation de communication.

## LITTÉRATURE

Maingueneau, D. Analyser les textes de communication. Paris, 1998.

Maingueneau, D. Éléments de linguistique pour le texte littéraire. Paris, 1995.

Mulder, W. de et Tasmowski-de Ryck, L. La cohérence textuelle // Travaux de linguistique. 1994. No. 29. 5–7.

Weinrich, H. Grammaire textuelle du français. Paris, 1994.

## ŽINIASKLAIDOS KALBA

Snleguolė Marija Lliberėnė

S a n t r a u k a

Straipsnyje analizuojami lingvistiniai elementai, būdingi žiniasklaidai – veiksmažodžių laikai, kitos sintaksinės ir

semantinės priemonės – ir bandoma nustatyti, kuo jų vartojimas skiriasi nuo kitų tekstų tipų.

Vilniaus universitetas  
Prancūzų filologijos katedra

Įteikta  
1998 m. gruodžio mėn.